

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Licence professionnelle mention Métiers du notariat (en apprentissage)

Métiers du notariat



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
IUT de
Villetaneuse

Présentation

La licence professionnelle Métiers du notariat prépare essentiellement à remplir les fonctions de clerc de notaire (clerc juriste ou clerc aux formalités), mais aussi d'agent immobilier (négociation ou évaluation) ou d'employé dans les banques et assurances (domaine de la gestion du patrimoine).

Objectifs

L'objectif de la licence professionnelle Métiers du notariat est d'amener l'étudiant à :

- Savoir rédiger les actes des matières du droit de l'immobilier (vente, bail, emprunt...), de la famille (contrat de mariage, donation, succession...), et des sociétés (statuts, cessions...)
- Connaître la nature des pièces administratives préalables et postérieures indispensable à une opération ainsi que la fiscalité applicable
- Avoir des connaissances juridiques approfondies dans les domaines spécifiques au notariat
- Savoir gérer l'accueil clientèle

- Savoir apporter des réponses aux questions administratives et juridiques

Savoir-faire et compétences

- Être un généraliste du droit, plus particulièrement compétent dans les domaines du droit des personnes, du droit des biens, du droit de la famille, du droit des successions et du droit immobilier
- Connaître le droit international privé applicable aux étrangers vivant en France et aux Français vivant à l'étranger
- Être compétent en matière de droit de la consommation afin de pouvoir vérifier la conformité des offres de prêt
- Recevoir la clientèle et participer aux rendez-vous préparatoires
- Savoir rédiger tous contrats et actes en fonction de la spécificité de chaque cas
- Savoir répondre aux questions administratives concernant les formalités fiscales, hypothécaires et d'urbanisme

Organisation



Contrôle des connaissances

Contrôle continu des connaissances.

Admission

Conditions d'admission

- Bac +2
- Sur dossier avec lettre de motivation, projet professionnel et CV détaillé
- Accès possible par validation des acquis professionnels (V.A.P.)

Modalités de candidature

Candidature en ligne via la plateforme eCandidat :
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

Droits de scolarité

Contribution Vie Étudiante et de Campus : selon tarif en vigueur

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à
www.messervices.etudiant.gouv.fr

et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Droits nationaux selon arrêté ministériel annuel

Capacité d'accueil

26 étudiants

Pré-requis obligatoires

Étudiants de moins de 30 ans détenteurs d'un DUT (Carrières Juridiques, d'un BTS Métiers du Notariat ou Professions Immobilières, d'une L2/L3 dans le domaine du droit ou d'une V.A.E.

Et après

Poursuite d'études

La Licence professionnelle a pour objectif l'insertion professionnelle immédiate.

Insertion professionnelle

Collaborateur de notaire, employé clientèle dans les banques et compagnies d'assurance, métiers de la négociation immobilière ou de l'administration de biens, services de l'urbanisme des collectivités locales...

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

Catherine DE LABORDERIE

Responsable administratif

Secrétariat Licence pro Métiers du notariat en apprentissage

☎ 01 49 40 36 23

📍 IUT de Villetaneuse

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Service Formation Continue et VAE (IUT de Villetaneuse)

☎ 01 49 40 32 82 / 31 17 / 33 37

📍 Couloir P100 de l'IUT de Villetaneuse

🌐 <https://iutv.univ-paris13.fr/formation-continue/>



Organisation

Organisation des études :

- 450 heures de TD assurées par une équipe pédagogique composée d'enseignants universitaires et de praticiens
- 150 heures de projet tutoré